

Module évaluation et orientation de la crise suicidaire



Publics / prérequis :

Cette formation s'adresse aux professionnels de santé (médecins, psychologues, infirmiers...) et travailleurs sociaux formés à l'entretien clinique, issus des services de santé, médico-sociaux et éducatifs, et libéraux susceptibles d'être au contact d'une population à risque suicidaire.



Objectifs :

Cette formation vise à être en mesure d'évaluer une potentielle crise suicidaire et d'orienter les personnes vers la ressource adéquate.

- Renforcer les habiletés des professionnel(les) au contact des populations à risque suicidaire pour repérer et évaluer un risque suicidaire et orienter de manière ajustée ces personnes vers les ressources de soins adaptées
- Permettre et soutenir l'identification, la mise en place et la fonctionnalité d'un réseau de prévention



Compétences visées :

À l'issue de la formation, les participants auront développé plusieurs capacités :

- Repérer les signes de souffrance psychique chez un individu
- Envisager l'hypothèse d'une crise suicidaire et savoir repérer son existence
- Discuter des représentations concernant le suicide, repérer les freins à la détection
- Réaliser et transmettre une triple évaluation du potentiel suicidaire : Urgence, Dangereusité, Risques et Protection
- Accompagner et orienter la personne en situation de crise suicidaire de manière adaptée au sein d'un réseau construit et lisible
- Se sensibiliser à ses propres limites et comment se préserver
- Être en lien avec des personnes formées aux deux autres modules : Intervention de crise et Sentinelles



Programme :

Les thématiques suivantes seront abordées :

- Contexte général
- Connaissances communes sur le suicide et préalables
- Crise et crise suicidaire
- Évaluation du potentiel suicidaire
- Conditions relationnelles à l'évaluation
- Orientations
- Populations spécifiques
- Articulation avec les autres dispositifs



Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel de **2 jours** (14 heures).
- Groupe de **12 participants** maximum
- Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupe



Lieu et horaires

Lieu : Cette formation sera organisée et programmée dans les 2 départements de la région Corse

Horaires j1 ET j2 : 9h-12h / 13h-17h



Validation :

- Questionnaire sur place pré et post formation
- Émargement et suivi de présence par demi-journées
- Évaluation en continu pendant la formation (mises en situation)

Module intervention de la crise suicidaire



Publics / Prérequis :

Professionnels de santé (médecins généralistes, psychiatres, urgentistes, infirmier(e)s de CMP, de services d'urgence psychiatrique, de liaison ou de services de psychiatrie, équipes mobiles de psychiatrie, psychologues assurant habituellement un rôle d'intervention de crise (désescalade) aussi bien aux urgences que dans les services d'hospitalisation et de soins ambulatoires.



Objectifs :

- Transmission d'un cadre conceptuel et d'un langage sur la crise suicidaire
- Renforcement des compétences cliniques
- Acquisition d'une "expertise" propre à l'intervention de crise



Compétences visées :

À l'issue de la formation, les participants auront développé plusieurs capacités :

- Recevoir les personnes qui ont été évaluées à risque suicidaire élevé et organiser la prise en charge à court terme, plan d'action
- Effectuer des interventions de crise à l'aide d'approches cliniques efficaces reconnues et d'outils cliniques adaptés au contexte
- Être en lien avec des personnes formées aux deux autres modules "Evaluation et orientation de la crise suicidaire" et "Sentinelles"



Programme :

Les thématiques suivantes seront abordées :

- Contexte général
- Définition de la crise suicidaire
- Typologie de la crise
- Développement de la vulnérabilité et évaluation de la crise
- Pratique de l'intervention de crise



Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel de **2 jours** (14 heures).
- Groupe de **12 participants** maximum
- Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupe



Lieu et horaires

Lieu : Cette formation sera organisée et programmée dans les 2 départements de la région Corse

Horaires : 9/12h/ 13h-17h



Validation :

- Questionnaire sur place pré et post formation
- Émargement et suivi de présence par demi-journées
- Évaluation en continu pendant la formation (mises en situation)

Formation au module Sentinelle



Publics / Prérequis :

- Professionnels volontaires ou citoyens non soignants et non cliniciens, en mesure et disposés à repérer, appréhender la souffrance psychologique et la problématique suicidaire au sein de leur milieu de vie (travailleur social, personnels de l'Education nationale, auxiliaire de vie, étudiant, surveillant pénitentiaire, mandataire et huissier de justice, élu, gardien d'immeuble, membre bénévole d'une association d'aide ou de soutien, professionnel des ressources humaines, agent d'accueil, agent de sécurité, secrétaire médicale, facteur, pompier etc.)
- Être reconnu et choisi, sur un ou plusieurs de ses lieux de vie (travail, activité de loisir ou de bénévolat, etc.), pour ses dispositions spontanées au souci de l'autre et à l'entraide.
- Pour le secteur de l'agriculture, des formations « Sentinelles » seront organisées en accord avec la MSA et le ministère de l'Agriculture.



Objectifs :

- Citer les signes évocateurs du risque suicidaire chez une personne tout en sachant les classer selon leur caractère de dangerosité
- Expliciter les grands principes de base à mettre en œuvre dans la relation avec les personnes en souffrance psychologique : disponibilité, écoute, empathie, etc.
- Identifier le champ et les limites de son action
- Décrire, dans son détail, le réseau des ressources locales auprès desquelles elle devra orienter les personnes en difficulté



Compétences visées :

À l'issue de la formation, les participants auront développé plusieurs capacités :

- Repérer les personnes en souffrance au sein de son milieu de vie ou de travail
- Reconnaître au travers des propos et /ou son comportement des personnes en souffrance, les facteurs de risque suicidaire ainsi que les signaux d'alerte
- Aller vers les personnes repérées et entrer en relation avec elles
- Orienter et accompagner si nécessaire, les personnes repérées vers les ressources appropriées
- Prendre soin d'elle-même et de sa propre santé mentale



Programme :

Les thématiques suivantes seront abordées :

- Contexte général
- Notions de base et idées reçues
- Être sentinelle en pratique à l'aide de jeux de rôles



Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel d'une **journée** (7 heures).
- Groupe de **12 à 16 participants** maximum
- Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupe



Lieu et horaires

Lieu : Cette formation sera organisée et programmée dans les 2 départements de la région Corse

Horaires : 9/12h/ 13h-17h



Validation :

- Questionnaire pré et post formation
- Émargement et suivi de présence par demi-journées
- Évaluation en continu pendant la formation (mises en situation)